DG Éducation et culture

Leonardo da Vinci

Therm

N. du projet:134098-LLP-2007-BG-LMP

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES AGENTS DE SOIN THERMAL EN ROUMANIE

THERM Nº du projet: 134098-LLP-2007-BG-LMP
Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Mars, 2010

1

1. Sommaire

1. Sommaire 1
2. Introduction 2
3. L'Approche Par Compétences 4
3.1. Présentation de l'Approche Par Compétences 4
3.2. Liste des productions réalisées au cours du projet 5
4. Finalités du Référentiel des Activités Professionnelles 7
4.1. Présentation du RAP. 7
4.2. Les fonctions du RAP 7
5. Méthodologie employée 8
5.1. Présentation de l'analyse de travail : 8
5.2. Mode opératoire de construction du RAP 8
5.3. La grille de formalisation du RAP 9
5.3. Rôle des partenaires roumains. 11
5.4. Les outils utilisés pour la construction des RAP 12
5.5. Les groupes cibles en Roumanie pour l'élaboration du RAP 13
5.5.1. Les institutions roumaines auprès desquelles des données ont été collectées. Type d'entreprise, taille, types de soins traités: 14
5.5.2. Le groupe de travail Roumaine 19
5.5.3. Calendrier des réunions de travail nationales et internationales relatives aux RAP Roumaine 20
6. Le contexte de l'emploi, données actuelles 21
6.1. Secteur d'activités : 21
6.2. Types d'entreprises 21
6.3. Place du titulaire de l'emploi dans l'organisation 22
7. Descriptif des activités et des tâches professionnelles 24
8. Descriptif des tâches professionnelles 25
9. Conclusion 37
10. Glossaire 38
11. Bibliographie 42

2

2. Introduction

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Création d'une certification européenne pour les agents de soins thermaux - THERM-134098_LLP_LMP » financé par l'Union Européenne à travers son programme sectoriel Léonardo Da Vinci.

L'objet principal de ce projet est la création d'une certification européenne pour cet emploi. En effet dans les 3 pays partenaires, la Bulgarie, la France, la Roumanie, il n'existe pas de qualification reconnue au niveau national.

En Europe, le secteur du thermalisme présente des enjeux sociaux et économiques importants. La Bulgarie et la Roumanie font face aux défis que constituent la transition d'une économie planifiée à une économie de marché et leur intégration dans l'Europe. Le développement du tourisme, celui du tourisme balnéaire en particulier constitue un axe stratégique pour les 3 pays partenaires, la Bulgarie, la France et la Roumanie.

Dans ces 3 pays, il existe une problématique commune :

- l'évolution des attentes des patients en matière d'accueil, de prise en charge, d'intégration dans les soins des activités visant le bien-être,
- la réduction progressive de la prise en charge des dépenses de soins en établissements thermaux par les organismes d'assurance maladie
- la nécessité d'adapter les activités thermales pour améliorer/adapter le service Médical Rendu aux enjeux sociétaux (vieillissement de la population et développement de la chronicité de certaines maladies, lutte contre la dépendance) implique une évolution des comportements professionnels des agents de soin thermaux.

Or ces agents, pourtant au contact permanent avec la clientèle, sont la seule catégorie de personnels non qualifiés des établissements thermaux. Il n'existe pas dans les 3 pays partenaires (Bulgarie, Roumanie, France) de qualification reconnue pour ces emplois en pleine évolution.

Un consortium a été constitué de partenaires de ces 3 pays. Chaque pays est représenté par 3 catégories de partenaires :

- Des représentants des entreprises du secteur économique du thermalisme : organisations patronales regroupant des établissements thermaux, établissements thermaux,
- Des universités disposant d'expertise en balnéologie
- Des organismes de formation continue disposant d'expertise en ingénierie de formation.

L'objectif de ces partenaires est de créer, au niveau européen, une certification validée par ces 3 pays pour faire évoluer et reconnaître les compétences requises par l'emploi d'agent de soin thermal.

Cette certification sera composée d'un référentiel des activités professionnelles (RAP), d'un référentiel de certification (RC) et d'un référentiel des savoirs (RS), d'un descriptif des Unités Certificatives. Ces référentiels seront construits selon l'Approche Par Compétences (APC).

Les emplois d'agents de soin thermaux (appellation générique) sont dans certains pays des emplois essentiellement saisonniers. A la problématique de la qualification, se rajoute celle de la sécurisation des parcours professionnels. Le projet explore la possibilité d'établir des passerelles entre cette nouvelle certification et des certifications proches.

Pour faciliter la reconnaissance des compétences déjà acquises dans le cadre de l'exercice de l'activité professionnelle, le projet prévoit la création de procédures types dans chacun des 3 pays partenaires pour expérimenter la Validation des Acquis de l'Expérience.

Le calendrier du projet couvre la période de janvier 2008 à avril 2010. Le plan de travail est décomposé en 3 phases :

Phase 1 : Un état des lieux présentant les enjeux sociaux et économiques de l'emploi de l'agent de soin thermal, la problématique de la professionnalisation de cet emploi a été réalisé dans chacun des 3 pays. Outre cet état des lieux, les éléments principaux de la prospective de cet emploi ont été identifiés.

Phase 2 : L'Ingénierie de la nouvelle certification européenne a été réalisée en prenant appui sur la méthodologie de l'Approche Par Compétence.

Le point de départ de cette approche consisté en l'analyse et la formalisation des activités et des tâches professionnelles relative à cet emploi. L'analyse dans chacun des 3 pays, de différents postes de travail, dans différents établissements thermaux, génère 3 Référentiels des Activités Professionnelles, un RAP bulgare, un RAP roumain, un RAP français. L'analyse comparée de ces 3 RAP permet de définir un emploi générique d'agent de soin thermal européen et un Référentiel européen des Activités Professionnelles.
A partir de l'analyse des activités professionnelles observées, mais aussi en tenant compte des perspectives d'évolution souhaitées de l'emploi, sont dérivées les compétences requises par les situations professionnelles et leurs enjeux.

Ces compétences sont formalisées dans un Référentiel de Certification pour permettre aux équipes pédagogiques d'évaluer les compétences acquises, aux jurys nationaux de certifier ces mêmes compétences.
Les savoirs professionnels constitutifs des compétences ont été formalisés dans un Référentiel des Savoirs.

Phase 3 : Un programme de formation de formateurs a été défini et utilisé pour permettre l'appropriation par des équipes pédagogiques de cette nouvelle certification. Une expérimentation de nouveaux cursus débouchant sur cette nouvelle certification est conduite dans chacun des 3 pays. Cette nouvelle certification s'inscrit dans chacun des cadres nationaux de certification. Les résultats du projet sont diffusés par le biais du site du projet.

3

3. L'Approche Par Compétences

3.1. Présentation de l'Approche Par Compétences

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s'agit de l'Approche Par Compétences.

L'APC est une *approche*, une *manière de voir*, un *fil conducteur* qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.

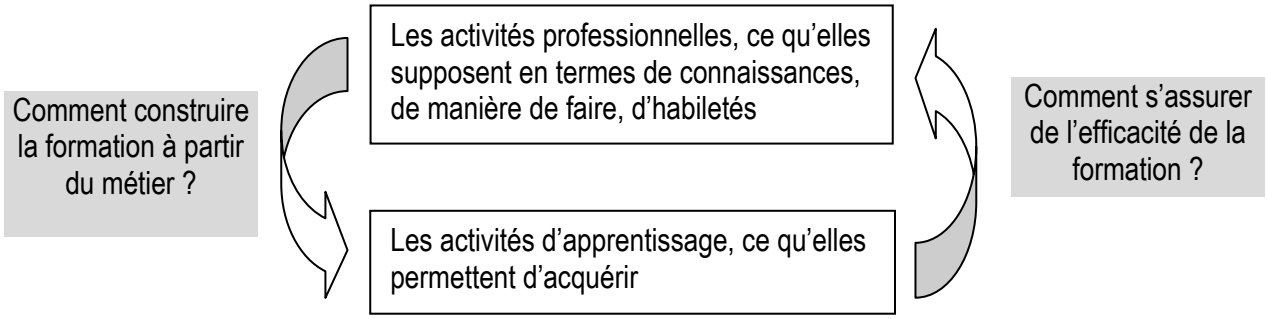

Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de l'ingénierie de formation.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante :
« Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l'analyse est une organisation, un service. L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à

- Analyser la problématique ressources humaines d'une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation
- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins
- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »

Pour construire cette certification, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences. L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques est la suivante:

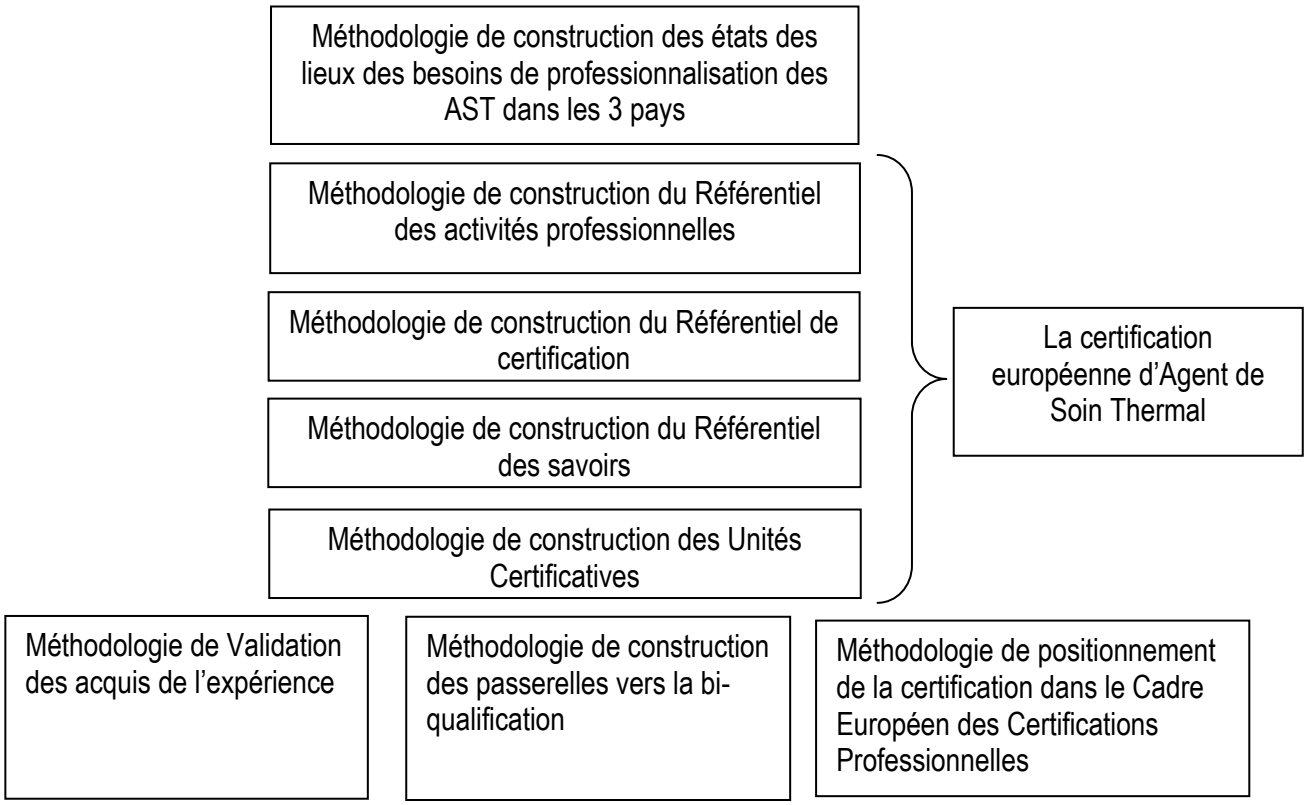

3.2. Liste des productions réalisées au cours du projet

N°	Titre du document	Code
1	Etat des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Bulgarie (en langue française)	1_BG_fr
2	Etat des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Roumanie (en langue française)	1_RO_fr
3	Etat des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en France (en langue française)	1_FR_fr
4	Synthèse européenne des états des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Bulgarie, France et Roumanie (en langue bulgare)	1_EU_bg
5	Synthèse européenne des états des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Bulgarie, France et Roumanie (en langue française)	1_EU_fr
6	Synthèse européenne des états des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Bulgarie, France et Roumanie (en langue roumaine)	1_EU_ro
7	Synthèse européenne des états des lieux des besoins de professionnalisation des agents de soin thermal en Bulgarie, France et Roumanie (en langue allemande)	1_EU_de
8	Référentiel des activités professionnelles des agents de soin thermal en Bulgarie (en langue française)	2_BG_fr

9	Référentiel des activités professionnelles des agents de soin thermal en France (en langue française)	2_FR_fr
10	Référentiel des activités professionnelles des agents de soin thermal en Roumanie (en langue française)	2_RO_fr
11	Référentiel européen des activités professionnelles des agents de soin thermal (en langue bulgare)	2_EU_bg
12	Référentiel européen des activités professionnelles des agents de soin thermal (en langue française)	2_EU_fr
13	Référentiel européen des activités professionnelles des agents de soin thermal (en langue roumaine)	2_EU_ro
14	Référentiel européen des activités professionnelles des agents de soin thermal (en langue allemande)	2_EU_de
15	Référentiel européen de certification des agents de soin thermal (en langue bulgare)	3_EU_bg
16	Référentiel européen de certification des agents de soin thermal (en langue française)	3_EU_fr
17	Référentiel européen de certification des agents de soin thermal (en langue roumaine)	3_EU_ro
18	Référentiel européen de certification des agents de soin thermal (en langue allemande)	3_EU_de
19	Référentiel européen des savoirs des agents de soin thermal (en langue bulgare)	4_EU_bg
20	Référentiel européen des savoirs des agents de soin thermal (en langue française)	4_EU_fr
21	Référentiel européen des savoirs des agents de soin thermal (en langue roumaine)	4_EU_ro
22	Référentiel européen des savoirs des agents de soin thermal (en langue allemande)	4_EU_de
23	Les unités certificatives des agents de soin thermal (en langue française)	5_EU_fr
24	Passerelles entre la certification d'agent de soin thermal et des certifications voisines (en langue française)	6_EU_fr
25	Certification européenne de l'agent de soin thermal et validation des acquis de l'expérience (en langue française)	7_EU_fr
26	Certification européenne de l'agent de soin thermal et cadre européen des certifications (en langue française)	8_EU_fr
27	Dossier d'inscription de la certification de l'agent de soin thermal dans le cadre bulgare des certifications (en langue bulgare)	9_BG_bg
28	Dossier d'inscription de la certification de l'agent de soin thermal dans le cadre français des certifications (en langue française)	9_FR_fr
29	Dossier d'inscription de la certification de l'agent de soin thermal dans le standard occupationnel roumain (en langue roumaine)	9_RO_ro
30	Programme de formation de formateurs (en langue française)	10_EU_fr
31	Listes des ressources pédagogiques relatives à la certification européenne de l'agent de soin thermal (en langue française)	11_EU_fr

4

4. Finalités du Référentiel des Activités Professionnelles

4.1. Présentation du RAP.

Le Référentiel des Activités Professionnelles définit le champ des activités professionnelles de l'AST et a été élaboré après la méthodologie Approches Par Compétences.

Le RAP décrit les activités et les tâches spécifiques que sera appelé à exercer le futur AST dans les premières années de sa vie professionnelle. Ces activités ne sont ni celles d'un débutant, ni celles d'un professionnel chevronné. L'expérience sera nécessaire pour que le titulaire de la certification maîtrise bien l'ensemble des compétences compte tenu de la complexité des situations professionnelles.

Le RAP s'appuie sur une analyse des situations de travail. Mais il tient aussi compte des évolutions prévisibles des activités, appréhendées au travers des informations transmises par les représentants des employeurs et des institutionnels et qui ont été signalées dans le document « Etat des lieux et diagnostic des besoins de professionnalisation des agents de soins thermaux en Europe[1] ».

Le RAP regroupe l'analyse d'un ensemble de situations professionnelles différentes selon les pays étudiés, selon les types d'établissements d'un même pays, mais suffisamment proches pour pouvoir constituer une entité, un emploi.

4.2. Les fonctions du RAP

Le RAP est appelé à remplir trois fonctions principales:

Une fonction de médiation entre les différents partenaires intervenant dans la conception et l'élaboration d'une certification. Employeurs et formateurs doivent être d'accord sur la cible de la certification.

Une fonction d'outil dans le processus d'élaboration de la certification, en effet, les éléments dégagés lors de l'analyse de l'activité professionnelle constituent un socle à partir duquel est construit le référentiel de certification. Le RAP est utilisé par les formateurs pour mieux appréhender les objectifs professionnels de la certification, concevoir les situations d'évaluation des compétences. Le RAP est nécessaire au moment de l'analyse des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une fonction d'information sur la finalité professionnelle de la certification pour tous les organismes d'information et d'orientation professionnelle.

[1] www.projettherm.eu

5

5. Méthodologie employée

5.1. Présentation de l'analyse de travail :

Le référentiel des activités professionnelles est document appelé « référentiel ». Le terme de référentiel tel qu'il est employé dans le champ de l'ingénierie de formation est un document qui contient des références, un document auquel on fait référence pour justifier tel ou tel choix. Les références que contient le RAP sont relatives aux activités et tâches professionnelles. Un emploi est un ensemble d'activités et de tâches professionnelles concourant à un même objectif professionnel. Cet ensemble est confié à une seule personne. Un même emploi peut prendre des configurations différentes selon les organisations professionnelles qui les ont créées ou les régions dans lequel il se situe.

5.2. Mode opératoire de construction du RAP

La définition qui a été retenue dans le cadre du projet (cf Glossaire) est la suivante :
« Ensemble cohérent des tâches qu'un professionnel est amener à exercer et visant un même objectif. ».

Cette définition somme toute banale en apparence présuppose cependant une analyse arborescence de l'emploi puisque l'activité est un « tout comprenant des parties ». Les activités sont parties d'un tout plus large, l'emploi, la tâche est partie d'un tout plus large, l'activité.

L'analyse sous forme arborescente qui a été employée dans le projet est la suivante :

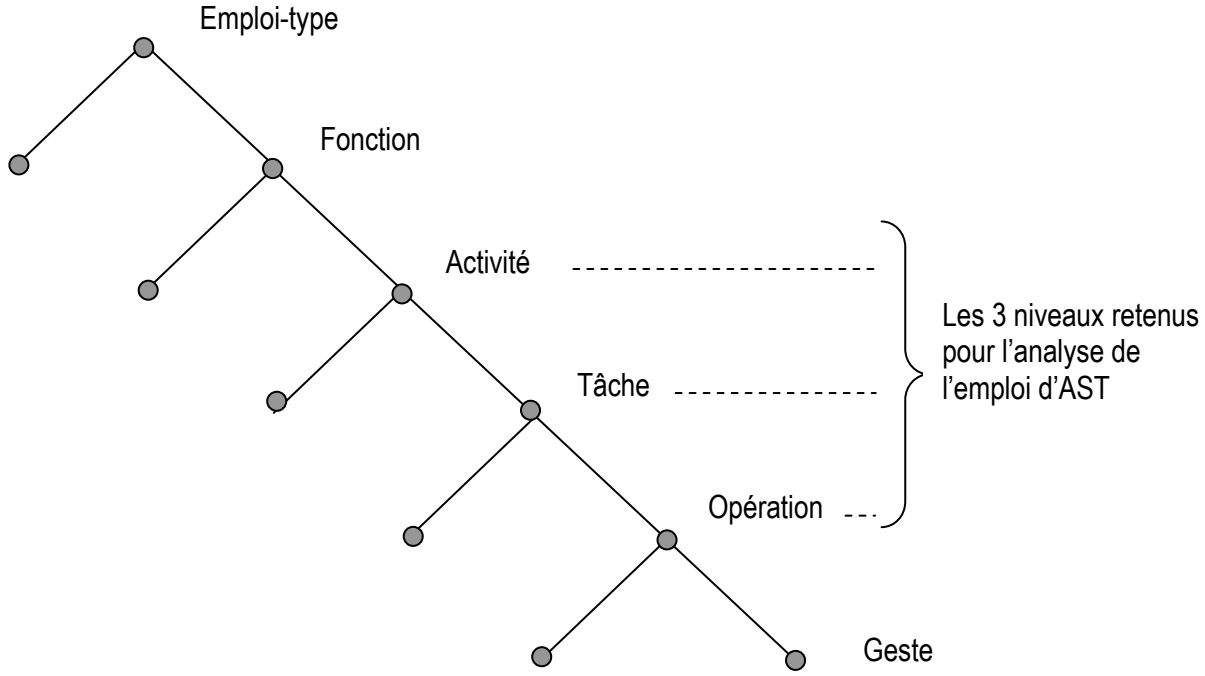

C'est ce modèle qui a été retenu au sein du groupe projet THERM pour procéder à l'analyse de l'emploi d'agent de soin thermal dans les 3 pays partenaires. Ce modèle[2] a conduit le groupe projet à procéder aux partis pris suivants :

- L'emploi d'AST est un emploi d'exécution, il n'est pas un emploi d'encadrement. De ce fait cet emploi n'a qu'une fonction. Les 3 niveaux d'analyse qui conduiront à la construction du RAP seront donc, les activités décomposées en tâches, lesquelles seront décomposées en opérations.
- Le niveau de la tâche est celui qui sera retenue pour dériver les compétences ou autrement dit, les compétences seront extraites des tâches. Celles-ci devront donc être exprimées de façon à mettre en évidence « l'intelligence » de l'individu qui les réalisent.
- La tâche est décomposée en opérations. Les opérations serviront à identifier tous les savoir-faire professionnels qui sont nécessaires à l'exercice du métier. Ils seront la matière première à partir de laquelle sera construit le référentiel des savoirs.
- Le nombre d'activités sera compris dans une fourchette entre 5 et 10. Cette fourchette est parfaitement empirique. Cet ordre de grandeur permet d'obtenir un nombre de compétences qui est généralement de l'ordre d'une vingtaine. Augmenter ce nombre conduirait à utiliser une maille plus fine et de ce fait la compétence risque de se résumer à de simples savoir-faire. L'acception du concept de compétences retenu dans le projet est « la capacité d'un individu de mobiliser des ressources, notamment des savoirs conceptuels, méthodologiques et pratiques ». la tâche doit donc être suffisamment « riche » pour que puissent être extraits les différents savoirs théoriques, méthodologiques, pratiques et relationnels. Cette question sera développée dans la méthodologie de construction du référentiel de certification.

5.3. La grille de formalisation du RAP

Cette grille est la suivante :

Activité A1 : …….....		
Tâche A1T1 : ……...		
Liste des opérations constitutives de la tâche	Conditions de réalisation de la tâche :	Résultats attendus ou exigences de la tâche :
……. ……. ……. …….	Les conditions initiales : ……. Les modes opératoires techniques : ……. Les instruments et équipements : ……. Les procédure qualité, sécurité : …….	…….
Autonomie : ……		

Le libellé de la tâche comme le descriptif des opérations permet de « dériver » la ou les compétences de l'individu qui exerce la tâche.

[2] Modèle au sens de représentation symbolique susceptible de rendre compte d'une réalité

Le descriptif de la rubrique « conditions de réalisation » permet d'identifier tous les savoirs pratiques, les savoirs théoriques, méthodologiques qui sont requis dans cette tâche.

Les conditions initiales permettent de déterminer quels sont les éléments que doit prendre en compte l'AST avant la réalisation de la tâche, ces éléments sont importants car ce sont ceux à partir desquels, l'employé détermine une certaine manière d'agir.

Les modes opératoires techniques sont ceux de la tâche, ils feront l'objet d'objectifs de formation. Les instruments et équipements font aussi l'objet de modes opératoires auxquels se rajouteront dans nombre de cas, des connaissances technologiques minimales.

Les procédures qualité et sécurité sont aussi à connaître et à utiliser.

Cette rubrique est adaptée en fonction de la nature des activités qui sont décrites, d'autres items peuvent être invoqués. En fonction des tâches, les analystes ont gardé les 4 items initiaux ou en ont écartés certains qui n'étaient pas pertinents au regard de la tâche.

Le descriptif de la rubrique « résultats attendus, exigences » nourrit le référentiel de certification en critères et indicateurs d'évaluation. Les items retenus dans cette rubrique sont autant que faire se peut, corrélés aux opérations décrites. Les exigences sont aussi un moyen de déterminer les savoirs relationnels qui sont nécessaires à la tenue du poste.

L'estimation du niveau d'autonomie est toujours difficile à faire. Cependant il n'est pas indifférent pour le formateur si l'employé doit faire sous surveillance permanente, faire en autonomie et rendre des compte ultérieurement. Le parti-pris qui a été retenu est de choisir généralement le niveau d'autonomie des employés en établissement de bien-être car le niveau d'autonomie est plus élevé dans ce cas.

Outre les descriptifs des activités et tâches, le RAP contient une rubrique qui précise le contexte de l'emploi. L'emploi est resitué dans son contexte. Sont successivement précisés :

Le secteur d'activités dans lequel se situe l'emploi. Il n'est pas indifférent de signaler que le secteur du thermalisme recouvre maintenant 4 sous secteurs : le thermalisme à proprement dit, la balnéothérapie, la thalassothérapie et le SPA. Les activités de l'emploi d'AST couvrent les 4 secteurs. Les compétences de la certification d'AST doit donc permettre à son titulaire d'exercer dans n'importe lequel de ces sous secteurs. Les exigences de la certification sont donc plus étendues que les exigences que peut avoir un établissement thermal.

Les types d'entreprises. Il y a 3 types d'entreprises qui recouvrent 12 indications thérapeutiques. Cela se traduit par une grande diversité des organisations du travail, des thérapeutiques mises en œuvre. Les compétences de la certification doivent donc permettre à l'agent de s'adapter à cette diversité d'organisations du travail. Les capacités d'adaptation, de polyvalence seront donc privilégiées par la formation. Il sera laissé aux établissements eux-mêmes le soin de former les nouveaux embauchés à leurs spécificités par le biais d'une « formation adaptation ».

La connaissance de ces risques professionnels et leur prévention sont parties intégrantes de la formation.

La place du titulaire dans l'emploi est une donnée qui traduit les deux types de lignes hiérarchiques, celle que l'on trouve dans les établissements fortement médicalisés et celle qui se trouve dans les

établissements de SPA. Ces lignes hiérarchiques ont de l'influence sur le degré d'autonomie de l'agent.

Les évolutions prévisibles de l'emploi sont une donnée qui influe fortement sur le RAP comme cela a été explicité plus haut.

Un préambule précise
« La nature du RAP : le référentiel des activités professionnelles (RAP) définit le champ des activités professionnelles de l'AST.

5.3. Rôle des partenaires roumains.

En Roumanie, la construction des RAP a été initiée à partir de la formation/action de 10 analystes. Cette formation a porté sur les concepts de base relatifs à l'APC, sur les grands principes méthodologiques en matière d'ingénierie de formation. Au cours de la formation, les participants ont été amenés, avec le formateur, à réaliser une analyse d'un emploi d'AST dans un établissement particulier à des fins d'appropriation de la méthodologie.

Ainsi :
- 5 groupes de 2 analystes ont été constitués
- 30 établissements ont fait l'objet d'une analyse de l'emploi d'AST
- ces établissements font partie à 60% d'établissements thermaux et à 40% d'établissements de SPA, ils sont représentatifs de l'évolution du secteur du thermalisme
- les 30 analyses ont été confrontées pour que soit élaboré un RAP de l'emploi d'AST en Roumanie

La recherche en Roumanie a été menée dans les villes suivantes : Baile Felix, Baile Herculane, Bucuresti, Buzias, Calimanesti-Caciulata, Eforie Nord, Iasi, Lacul Sarat, Mangalia, Moneasa, Olanesti, Sangeorz-Bai, Saturn, Turda, Vatra-Dornei. L'organisation de l'étude s'est basée sur les étapes suivantes :
- former 5 équipes de recherches de chaque organisation partenaire;
- établir des contacts avec les directeurs des institutions en vue d'obtenir une autorisation de réaliser la recherche dans les institutions dont ils sont responsables ;
- organiser des rencontres pour interviewer le directeur et le personnel exerçant des professions appropriées à l'occupation d'Agent de Soin thermal;
- surveiller les activités professionnelles de l'agent de soin thermal lors de son travail avec l'eau de mer concentrée, la paraffine, l'eau minérale et les procédures SPA ;
- assurer un nombre déterminé de cartes dans chaque institution ;
- recueillir les cartes remplies ;
- traiter les cartes remplies ;
- traduire le RAP roumaines en français.

La sélection des établissements a été effectuée en appui sur les 2 organismes experts roumains Organisation Patronale du Tourisme Balnéaire de Roumanie (OPTBR) et l'Université de Médicine et Pharmacie Gr. T. Popa Iasi (UMF) selon les critères suivants:
- répartition géographique
- type d'unité du point de vue du type de propriété
- structure organisationnelle
- fonctionnement (permanent, temporaire etc.)
- types de clients

Les critères de sélection des unités balnéaires et spa de Roumanie établies par le partenariat roumain dans la Méthodologie de recherche sont:

- degré de représentativité
- répartition géographique
- profil (médical, spa)
- type de propriété
- nombre de places/lits
- services offerts
- clients
- perspectives de développement
- lieux de travail
- formation professionnelle

5.4. Les outils utilisés pour la construction des RAP

L'équipe roumaine a procédé à la construction du RAP et a identifier les principales activités et tâches spécifiques nécessaires pour réaliser les attributions de l'Agent de Soin Thermal.

La construction de RAP a été élaborée à partir de:

- La Méthodologie d'Analyse occupationnelle (M1)
- Le Guide d'application de la méthodologie d'analyse occupationnelle
- Cadre européen des qualifications
- www.cnfpa.ro
- Le projet „ *Création d'une certification européenne d'agent thermal – THERM "* co-financé par la Commission Européenne à travers son programme sectoriel Leonardo da Vinci, no. du Contrat 134098/LLP/2007/BG/LMP
- www.projettherm.eu – site internet projet THERM
- Descriptions de poste des employées de 30 unités balnéaires et SPA en Roumanie
- Le personnel exerçant des professions appropriées a l'occupation d'Agent de Soin thermal de 30 établissements balnéaires et SPA de Roumanie
- Des bonnes pratiques et méthodologies des/dans les activités et des pays partenaires du projet *Création d'une certification européenne d'agent thermal – THERM:*
    - Université de Médecine et Pharmacie "GR. T. POPA" Iasi, Faculté de Médecine Bioénergie, Roumanie;
    - OPTBR, Roumanie
    - Association PARTENER – le Groupement d'Initiative pour le Développement Locale de Iasi, Roumanie,
    - UBBSPAT, Union Bulgare de Balneologie et Spa Tourisme - Bulgarie,
    - Université de Sud-Ouest Neofit Rilski, Blagoevgrad – Bulgarie,
    - Le réseau local d'hôtels SHARK 2001 – Bulgarie,
    - L'Institut pour les Activités et Pratiques Sociale – Bulgarie,
    - Groupement d'Intérêt Public–Formation et Insertion Professionnelle de l'Académie de Grenoble (GIP-FIPAG) – France,
    - Greta Savoie, Centre de Formation Continue – France,
    - Fédération thermale et climatique Rhône Alpes – France,
    - Les Thermes Nationaux d'Aix les Bains – France,
    - Proinnovation – Allemagne.

Techniques de collecte des données :

- L'observation et des visites de terrain dans 30 de unités balnéaires et spa de Roumanie – ont été sélectionnées 30 unités balnéaires et spa de Roumanie selon des critères lies au : degré de représentativité, répartition géographique, profil (médical, spa), services offerts, clients, perspectives de développement. Ainsi, ont été développés 30 RAP qui ont ensuite été synthétisées, identifiant ainsi toutes les taches spécifiques nécessaires pour réaliser les attributions de l'Agent de Soin Thermal ;
- L'analyse de taches, activités et opérations spécifiques nécessaires pour réaliser l'activité de l'Agent de soin thermal ;
- L'étude des descriptions de poste;
- Observation directe;
- Des sondages;
- Interview de group et individuelle.

5.5. Les groupes cibles en Roumanie pour l'élaboration du RAP

Un numéro de 30 établissements balnéaires ont fait l'objet de 30 Analyses Occupationnelles en Roumanie, qui ont été synthétisées en une seule Analyse Occupationnelle de l'Agent de Soin Thermal.

Les types de personnes qui ont été interrogés, sont les suivantes :

- Médecin
- Responsable HR
- Chef marketing
- Balnéo-physio-kinésithérapeute
- Directeur
- Médecin en chef
- Conseiller du directeur général
- Directeur général
- Assistante chef en balneophysiotherapie et rééducation fonctionnelle.

5.5.1. Les institutions roumaines auprès desquelles des données ont été collectées. Type d'entreprise, taille, types de soins traités:

Nr. crt.	Nome de la société	Nom de l'unité	Type de structure	Adresse	Téléphone, fax, e-mail	Personne de contact	Observations/Motivations
1.	Hôpital Clinique de rééducation	Hôpital Clinique de rééducation	Appartiens au Ministère de la Santé	Rue Pantelimon Halipa nr. 14, 700661, Iasi	Tel.: 0232-266044	dr. Catalin BULAU Médecin en chef	Etablissement public spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, de déficiences neurologiques et neuromoteurs.
2.	Institut National de Rééducation, Médicine Physique, Balnéaire et Climatologie	Institut National de Rééducation, Médicine Physique, Balnéaire et Climatologie	Appartiens au Ministère de la Santé	Rue Sf. Dumitru nr.2, sector 3, Bucuresti	Tel. : 021-312.14.50	Dr. Delia CINTEZA Médecin en chef	Etablissement public spécialisé dans la rééducation - réadaptation médicale des personnes aux déficits rhumatologiques, neuromoteurs, neurologiques et orthopédiques et affectionnes associées : respiratoires, gynécologiques, digestifs, maladies professionnelles, de nutrition, métaboliques et endocrines.
3.	SC Tratament Balnear si Recuperare a Capacitatii de Munca SA Iasi	Base de traitement de l'Hotel Nicolina	Appartiens au Ministère du Travail, de la Famille et de l'Egalité des Chances	Rue Pantelimon Halipa nr. 12, 700661, Iasi	Tel.: 0232-251648	dr. Gabriela MIRCEA Médecin spécialiste rhumatologie et rééducation fonctionnelle	Etablissement pour la récupération médicale des personnes aux déficits rhumatologiques, neuromoteurs, neurologiques et orthopédiques.
4.	SC Turism Felix SA	Base de traitement de l'Hôtel International ****	SIF Transilvania privé	Baile Felix, com. Sanmartin, jud. Bihor	Tel.: 0259-318-445 0259-318-446 0259-318-498 Fax: 0259-318-499 e-mail: hotel.international@turismfelix.ro	Florian SERAC, Directeur général de la société	Nouvelle base de traitement, avec une importante demande interne et internationale et un grand potentiel de recrutement de personnel; la seule unité de Roumanie certifiée conformément aux Standards européens EuropeSpamed; elle offre des services de traitement et spa pour les clients roumains et étrangers (Allemagne, Autriche, Israël, Hongrie, Italie etc.) : différents types de rhumatisme, électrothérapie et hydrothérapie, massage, emmaillotement à paraffine, bains de plantes etc. Informations supplémentaires: www.romanian-spas.ro .www.turismfelix.ro

Nr. crt.	Nome de la société	Nom de l'unité	Type de structure	Adresse	Téléphone, fax, e-mail	Personne de contact	Observations/Motivations
5.		Base de traitement de l'Hôtel Termal***			Tel.: 0259-318.214 0259-318.215 Fax: 0259-318.478 e-mail: hotel.termal@turismfelix.ro		Base de traitement rénovée en 2006, avec une importante demande interne et internationale et un grand potentiel de recrutement de personnel; elle offre des services de traitement et spa : différents types de rhumatisme, électrothérapie et hydrothérapie, massage, emmaillotement à paraffine, bains de plantes etc. Informations supplémentaires: www.romanian-spas.ro ou www.turismfelix.ro
6.		Base de traitement et spa de l'Hôtel Nufarul***			Tel.: 0259-318-142 0259-318-173 Fax: 0259-319-172 e-mail: hotel.nufarul@turismfelix.ro		Base de traitement. Les piscines et le centre spa sont communs avec l'Hôtel Termal, décrit ci-dessus.
7.	SC CAMELYS SA Procom SRL	Base de traitement de l'Hôtel Ferdinand****	Privé	Piata Hercules nr. 1, Baile Herculane, jud. Caras-Severin	Tel./Fax: 0255-206073 www.hotel-ferdinand.ro	Petrica BASULESCU Directeur général de la société	Etablissement privée qui offre des services de spa, mais aussi des procédures pour la récupération médicale des personnes aux déficits rhumatologiques et les affections associées.
8.	SC HERCULES SRL	Base de traitement et spa de l'Hôtel Roman**	Privé	Baile Herculane, jud. Caras-Severin	Tel./Fax: 0255-560390	Filip RAIESCU Directeur général de la société	Etablissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle des patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, de déficiences neurologiques et neuromoteurs, qui offre aussi des services type spa.
9.	SC TRATAMENR BALNEAR SA, Buzias	Complexe balnéaire Hôtel Parc***	Privé	Rue Avram Iancu, nr. 12, Buzias, jud. Timis	Tel.: 0256/321 060 0256/322 250	Sorin MUNTEANU, Directeur général de la société	Base rénovée, pour des clients qui procurent les billets de traitement par l'intermédiaire des syndicats et des Caisses de santé ou de retraite. Il est aussi une base de recrutement du personnel. Procédures: bains à l'eau minérale, mofettes, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, aérosols, hydrothérapie, gymnastique médicale, massage, sauna, EKG, cure interne, cure de terrain Informations supplémentaires : www.buzias.ro

Nr. crt.	Nome de la société	Nom de l'unité	Type de structure	Adresse	Téléphone, fax, e-mail	Personne de contact	Observations/Motivations
10.	SC GASTROTUR SRL	Base de traitement et spa de l'Hôtel Parc***	Privé	Moneasa, jud. Arad	Tel. : 0257-313231	Theodor MORAR Directeur général de la société	Etablissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, déficiences digestives, neurologiques et neuromoteurs, asthénie, qui offre aussi des services type spa.
11.	SC HEBE SA	Base de traitement et spa de l'Hôtel Hebe***	Privé	Strada Trandafirilor 10, Sangeorz-Bai, jud. Bistrita Nasaud	Tel.: 0236-370228	Liviu MIRESAN Directeur général de la société	Etablissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, déficiences digestives, neurologiques et neuromoteurs, asthénie, qui offre aussi des services type spa
12.	SC UNITA TURISM HOLDING SA	Complexe balnéaire Hôtel Flora***	Privé	Station Lacu Sarat, jud. Braila	Tel: 0239/692 192 0239/686 916 fax: 0239/686 491 e-mail: lacusarat.lacusarat@unita-turism.ro office.braila@unita-turism.ro	Dr. Calina VESELU NICOLESCU	Situé au bord d'un lac à l'eau sellée, offre des procédures à boue thérapeutique pour des affections locomotrices, rhumatismes : hydro et électrothérapie, emmaillotement à boue et paraffine, bains d'air, massage. Les clients procurent les billets de traitement par l'intermédiaire des syndicats et des Caisses de santé ou de retraite.
13.	SC OLANESTI RIVIERA SA	Base de traitement et spa de l'Hôtel Olanesti***	Privé	Rue Bailor nr.10, Baile Olanesti, judet Valcea	Tel. : 0250-775047 Fax: 0250-775405	Liliana UTA Directrice générale de la société	Etablissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, déficiences digestives, neurologiques et neuromoteurs, asthénie, qui offre aussi des services type spa.
14.	SC TURISM ARIESUL SRL	Base de traitement de l'Hôtel Ariesul**	Privé	Drumul Ceanului, Turda, jud. Cluj	Tel. : 0264-316844	Augustin BACIU Directeur général de la société	Etablissement privé spécialisé dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, déficiences digestives, neurologiques et neuromoteurs.
15.	SC Dorna Turism SA	Complexe balneaire de l'Hôtel Bradul-Calimani***	Privé	Vatra Dornei, rue Republicii nr. 5A, jud. Suceava	Tel.: 0230 375 314 0230/374525 0230/374526 0230/371150 Tel./fax: 0230 371 778 e-mail: office@dornaturism.ro	Gh. VEZETEU, Directeur général de la société	Complexe hôtelier à 2 hôtels, base de traitement et spa communes, rénovées en 2006, équipements modernes, fonctionnement permanent. Affections principales : rhumatismes, troubles du système nerveux. Procédures: électrothérapie et hydrothérapie, massage, emmaillotement à paraffine et boue, bains de plantes etc. Clients: Roumanie, R. Moldova, Israël, Allemagne, Ukraine. Informations supplémentaires: www.romanian-spas.ro, www.dornaturism.ro
16	SC INTUS	Base de	Privé	Vatra	Tel.: 0230-	Tusnelda	Etablissement pour la récupération

Nr. crt.	Nome de la société	Nom de l'unité	Type de structure	Adresse	Téléphone, fax, e-mail	Personne de contact	Observations/Motivations
.	SRL	traitement et spa de l'Hôtel Intus**		Dornei, rue Republicii nr. 5B, jud. Suceava	375.021 Fax: 0230-375.020	PITICARIU Directrice générale de la société	médicale des personnes aux déficits rhumatologiques, neuromoteurs, neurologiques et orthopédiques et affections associées, qui offre aussi des services type spa.
17.	S.C.Aldini SA	Base de traitement et spa de l'Hôtel Paradiso****	Privé	Station Mangalia, Rue Matei Basarab, nr.3, jud. Constanta	Tel: 0241/752 052 0241/752 053 fax: 0241/753 510 sau 0241/ 757 502 mangalia@hotelparadiso.ro		Situés sur le littoral de la Mer Noire, fonctionnement notamment saisonnier, demande importante de lieux de travail et de services. Procédures: hydrothérapie, hydrokinésithérapie, électrothérapie, pneumo thérapie, traitements gynécologiques, spa Clients ; Roumanie, Allemagne, France, Belgique, Hongrie, Autriche, Italie. Informations supplémentaires : www.paradiso.ro
18.	SC ANA HOTELS SRL	Base de traitement et spa de l'Hôtel Europa****	Privé	Rue Republicii, nr. 13Eforie Nord, jud. Constanta	Tel. : 0241-702801	dr. Iulia BELC Médecin en chef	Etablissement pour la récupération médicale des personnes aux déficits rhumatologiques, neuromoteurs, neurologiques et orthopédiques et affections associées, qui offre aussi des services type spa.
19.	THR Marea Neagra SA	Base de traitement et spa de l'Hôtel Hora***	Privé	Station Saturn, jud. Constanta	Tel.: 0241/751 656	Linica STAN, Directrice générale de la société	Situés sur le littoral de la Mer Noire, fonctionnement notamment saisonnier, demande importante de lieux de travail et de services. Rénovés en 2006-2007. Clients de Roumanie, Allemagne, Autriche, Belgique, R. Moldova etc. Procédures: électrothérapie et hydrothérapie, thermothérapie à boue et paraffine, emmaillotement, bains de plantes, kinésithérapie, massage etc. Informations supplémentaires : www.romanian-spas.ro. www.thrmareaneagra.ro
20.	Direction d'administration du patrimoine public et privé	Bain public, Iasi	Appartiens à la Mairie de Iasi	Rue Uzinei 14	Tel.: 0232/406085	Virgil STARICA Chef du service des ressources humaines DAPPP	Offre des service type wellness : piscine, sauna, massage
21.	Centre médical «Balneosan »	Dr. Vlad Dorin BEJAN	Assistance médicale ambulatoire privée	Rue Petre Andrei 4	0232/237226	Dr. Vlad Dorin BEJAN	Services pour la population. Procédures: bain galvanique, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, gymnastique médicale.
22.	Centre de traitement « CENTRU	Anca DONEA	Assistance médicale	Rue .Piata Unirii 4	0232/274056	Dr. A. CIORNEI	Services pour la population. Procédures: bain galvanique, physiothérapie, emmaillotement à

Nr. crt.	Nome de la société	Nom de l'unité	Type de structure	Adresse	Téléphone, fax, e-mail	Personne de contact	Observations/Motivations
	M GYM »		ambulatoire privée				paraffine, gymnastique médicale.
23.	Cabinet médical "HYGEEA"	Cabinet médical "HYGEEA"	Assistance médicale ambulatoire privée	Rue Hatman Sendrea nr.2, Iasi	Tel.: 0744428218	dr. Gabriela MIRCEA Médecin spécialiste rhumatologie et rééducation fonctionnelle	Une base rénovée de traitement, qui offre des services de traitement particularisés par client. Procédures : bains à l'eau sulfureuse, mofettes artificielles, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, aérosols, hydrothérapie, gymnastique médicale, massage, sauna, cure interne.
24.	CMI dr. ANGHELESCU	Cabinet médical dr. ANGHELESCU Luminita	Assistance médicale ambulatoire privée	Rue Hatman Sendrea nr.2, Iasi	Tel.: 0726108470	dr. Luminita ANGELESCU	Base moderne de traitement. Procédures : bains à l'eau sulfureuse, mofettes artificielles, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, aérosols, hydrothérapie, gymnastique médicale, massage, sauna, cure interne.
25.	C.M.I dr. MIRCEA Gabriela	Cabinet médical dr. MIRCEA Gabriela	Assistance médicale ambulatoire privée	Rue Hatman Sendrea nr.2, Iasi	0744428218	dr. Gabriela MIRCEA	Base de traitement rénovée, offre des services particularisés, grand potentiel. Procédures: bains à l'eau sulfureuse, mofettes artificielles, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, aérosols, hydrothérapie, gymnastique médicale, massage, sauna, cure interne.
26.	FORTUS CONSTRUCT S.R.L	Piscine de la Pension Cardinale	Hébergement Piscine privée	Bucium, Iasi	0752142719	Cristian IRIMIA	Services spa: piscine, sauna, massage
27	S.C Unita Turism Holding S.A	Piscine de l'Hôtel Moldova	Piscine couverte	Rue.Anastasie Panu 31	0232/212866	Liviu STATACHE, directeur de la succursale	Services type spa, piscine
28	SC NICUTA SRL	Piscine de la Pension NICUTA	Piscine prive en plein air	Dancu 15	0744204215		Services supplementaires typespa, piscine
29.	Hôpital Clinique SF.Spridon	Policlinique « Sfintul Spridon Iasi »-	Assistance médicale ambulatoire	Rue Petre Andrei 4	0721065006	Dr. Ioan APOSTOL	Services pour la population. Procédures: bain galvanique, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, gymnastique médicale.
30.	S.C. T.B.R.C.M. S.A. Bucuresti Succursale Nicolina Iasi	Base de traitement et spa de l'Hôtel Nicolina	Appartiens a S.C. T.B.R.C.M. S.A.	Rue Pantelimon Halipa, nr. 12, Iasi	Tel.: 0232-251.648 0722242322 Fax: 0232-51.648	Ion MOLDOVEANU	Offre des services notamment pour les retraités. Procédures : bains à l'eau sulfureuse, mofettes artificielles, physiothérapie, emmaillotement à paraffine, aérosols, hydrothérapie, gymnastique médicale, massage, sauna, cure interne.

5.5.2. Le groupe de travail Roumaine

Les analystes ayant conduit les analyses d'emplois (RAP):

No. Crt.	Nom prénom	Fonction	Etablissement
1	Dr. Dan ZAHARIA	Médecin, doyen	Faculté de bio-ingénierie médicale, l'Université de Médecine et de Pharmacie GR. T. POPA de Iasi
2	Mariana ROTARIU	Préparateur	Faculté de bio-ingénierie médicale, l'Université de Médecine et de Pharmacie GR. T. POPA de Iasi
3	prof. dr. Rodica CHIRIEAC	Médecin en chef (Professeur a l'Université de Médecine et de Pharmacie GR. T. POPA de Iasi)	Clinique de rhumathologie et rééducation fonctionnelle, Hôpital clinique de rééducation de Iasi
4	dr. Gabriela MIRCEA	Médecin spécialiste rhumatologie et rééducation fonctionnelle	Centre médical HYGEEA SRL Iasi
5	dr. Gabriela TITU	Médecin spécialiste en balneophysiotherapie et rééducation fonctionnelle	Faculté de bio-ingénierie médicale, l'Université de Médecine et de Pharmacie GR. T. POPA de Iasi
6	Rodica PENCEA	Secrétaire général	OPTBR
7	Ana-Maria VIZITIU	Charge de mission département RHU	SC DORNA TURISM SA Vatra Dornei
8	dr. Calina VESELU-NICOLESCU	Médecin en chef	Centre de rééducation et traitement balnéaire, Hôtel Flora, Lacu Sarat
9	Catalin ILASCU	Président	Association PARTENER GIDL Iasi
10	Alina CIORNEI	Conseillère programme formation	Association PARTENER GIDL Iasi

Les professionnels ayant participé aux travaux d'élaboration des RAPs:

Nom prénom	Fonction	Etablissement
dr. Catalin BULAU	Médecin en chef	Clinique rééducation fonctionnelle
Dr. Mircea TARAU	Directeur médical	Hôtel International, SC Turism Felix
Dr. Maria FARCAS	Médecin	SC Turism Felix
Sorin MUNTEANU	Directeur général	SC TRATAMENT BALNEAR SA - Buzias
dr. Cristian BODESCU	Médecin en chef	Centre de rééducation et traitement balnéaire, Hôtel Parc, Buzias
dr. Iulia BELC	Médecin en chef	SC Ana Hotels, Hôtel Europa, Eforie Nord
Dr. Delia CINTEZA	Médecin en chef	Institut National de Récupération, Médicine Physique, Balneologie et Climatologie, Bucarest
dr. Stefania ANDREI	Médecin en chef	Centre de rééducation et traitement balnéaire, Hôtel Paradiso, Mangalia
Mariana CHIRITA	Directrice hôtel	Hôtel Paradiso, Mangalia
Linica STAN	Directrice générale société	SC THR Marea Neagra SA
dr. Horia BARDAN	Médecin en chef	Hôtel Hora, Saturn
Lucica IEPURE	Responsable HR	SC Balneoterapia SA
dr. Ioan MINDRILA	Médecin en chef	Centre de rééducation et traitement balnéaire, Hôtel Bradul-Calimani, Vatra Dornei
Iulia MUSTEA	Assistante chef en balneophysiotherapie et rééducation fonctionnelle	Centre de rééducation et traitement balnéaire, Hôtel Bradul-Calimani, Vatra Dornei
Petrica BASULESCU	Directeur général	SC Camelysa Prodcom SRL, Baile Herculane
Gore DIORNILESCU	Chef marketing	SC Camelysa Prodcom SRL, Baile Herculane
dr. Mioara GURAN	Médecin	Hôtel Ferdinand, Baile Herculane
Filip RAIESCU	Directeur général	SC Hercules SRL, Hôtel Roman, Baile Herculane
Laurentiu PARGHEL	Conseiller du directeur général	SC Hercules SRL, Hôtel Roman, Baile Herculane

Dorin BALTEANU	Marketing	SC Hercules SRL, Hôtel Roman, Baile Herculane
Theodor MORAR	Directeur général	SC Gastrotur Moneasa
Ovidiu FARCUTA	Directeur complexe	SC Gastrotur Moneasa, Hotel Parc, Moneasa
dr. Dorina FARCAS	Médecin	SC Turism Felix SA
Liviu MIRESAN	Directeur général	SC Hebe SA, Sangeorz Bai
dr. Silviu FLORAIE	Médecin en chef	SC Hebe SA, Sangeorz Bai
Liliana UTA	Directeur général	SC Olanesti Riviera SA, Olanesti
dr. Alexandru POPA	Médecin en chef	SC Olanesti Riviera SA, Hôtel Olanesti, Olanesti
Jessica Elena HULUBA	Balneo-physio-kinésithérapeut	SC Olanesti Riviera SA, Hôtel Olanesti, Olanesti
Augustin BACIU	Directeur général	SC Turism Ariesul SRL, Turda
dr. Virgil ILUT	Médecin en chef	Hôtel Ariesul, Turda
Tusnelda PITICARIU	directrice	SC INTUS SRL, Vatra Dornei
dr. Virginia CARAUSU	Médecin en chef	Hôtel Intus, Vatra Dornei

5.5.3. Calendrier des réunions de travail nationales et internationales relatives aux RAP Roumaine

Calendrier des réunions de travail internationales relatives aux RAP:

NO. CRT.	NATURE DU REGROUPEMENT	LIEU	DATES	OBJET
1	Séminaire de formation	Hissar	7-9 avril 2008	Formation des analystes bulgares à la construction des RAP
2	Séminaire de formation	Iasi	14-16 avril 2008	Formation des analystes roumains à la construction des RAP
3	Comité de pilotage	Brides	24-28 septembre 2008	Etude du thermalisme en France Analyse des 3 RAP nationaux
4	Séminaire de formation	Bucarest	19-22 octobre 2008	Validation du RAP européen Formation à la construction du référentiel de certification
5	Comité de pilotage	Sofia	5- 6 novembre 2009	Expertise des productions Evaluation des actions entreprises Adaptation du plan de travail pour la dernière étape du projet.

Calendrier des réunions de travail relatives aux RAP en Roumanie:

NO. CRT.	REUNION	LIEU	DATE
1	Formation des analystes roumains sur la méthodologie de construction du RAP	Iasi – Hôpital de rééducation de Iasi et Faculté de bioingénierie médicale, l'Université de Médecine et de Pharmacie GR. T. POPA de Iasi	14-16 avril 2008
2	Investigations pour la réalisation de 30 RAPs	Baile Felix, Baile Herculane, Bucuresti, Buzias, Calimanesti-Caciulata, Eforie Nord, Iasi, Lacul Sarat, Mangalia, Moneasa, Olanesti, Sangeorz-Bai, Saturn, Turda, Vatra-Dornei	Avril - septembre 2008
3	Formalisation du RAP de l'emploi d'AST en Roumanie	Iasi	Juillet - septembre 2008
4	Révision du RAP de l'emploi d'AST en Roumanie	Iasi	Mars - décembre 2009

6

6. Le contexte de l'emploi, données actuelles

6.1. Secteur d'activités :

Il y a 3 secteurs d'activités dans la branche du thermalisme :
- Thermalisme – rééducation fonctionnelle
- Balnéothérapie, hydrothérapie, thermothérapie
- Spa

6.2. Types d'entreprises

Les critères de sélection des unités balnéaires et spa de Roumanie établies dans la Méthodologie de recherche sont:
- degré de représentativité
- répartition géographique
- profil (médical, spa)
- type de propriété
- nombre de places/lits
- services offerts
- clients
- perspectives de développement
- lieux de travail
- formation professionnelle

Les unités choisies sont reparties en différentes zones du pays:
- au sud-ouest, dans les stations du littoral de la Mer Noire
- au nord
- au nord-ouest
- a l'ouest

Types d'entreprises :
- Etablissements médicaux publics (hôpitaux, polycliniques, maisons de santé) spécialisés dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, de déficiences neurologiques et neuromoteurs, gynécologiques, respiratoires ;
- Etablissements publics qui offrent des services spa (bain public) ;
- Etablissements médicaux privés (cabinets médicaux, centres médicaux, centres de traitement) spécialisés dans la rééducation fonctionnelle de patients atteints de problèmes rhumatologiques et orthopédiques, de déficiences neurologiques et neuromoteurs, gynécologiques, respiratoires ;
- Etablissements privés (hôtels, pensions) qui offrent des services médicaux et spa.

Les établissements disposent de personnel :

- Médecins
- Kinésithérapeutes
- Assistantes médicales
- Infirmières
- Aides soignants (dont AST – baies)
- Auxiliaires

Les procédures médicales proposés :

- Electrothérapie
- Hydrothérapie
- Hydrokinésithérapie
- Electrothérapie
- Pneumo thérapie
- Massage
- Emmaillotement à boue et paraffine
- Bains de plantes
- Bain galvanique
- Aérosols
- Gymnastique médicale

Les services spa proposés :

- Piscine
- Sauna
- Massage

6.3. Place du titulaire de l'emploi dans l'organisation

AST = *baies* = employé non qualifié

6.3.1. Dans les établissements médicaux :

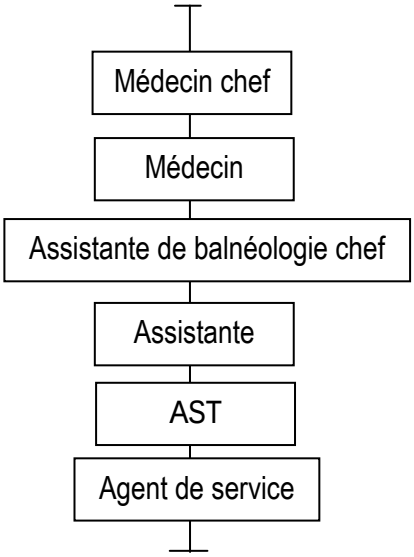

6.3.2. Dans les établissements spa :

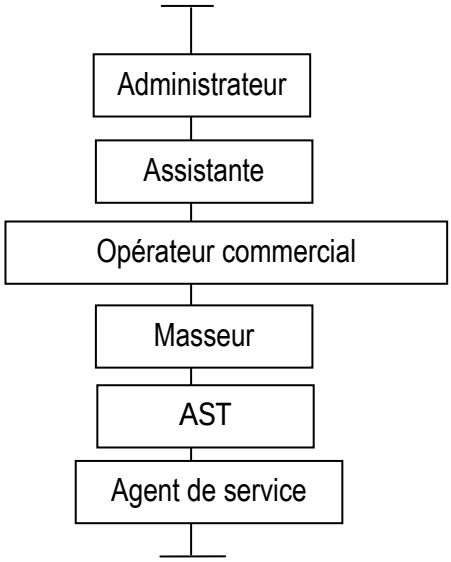

7

7. Descriptif des activités et des tâches professionnelles

A1	PREPARER LE POSTE DE TRAVAIL EN RESPECTANT LES REGLES DE SECURITE	A1.T1	• Approvisionner les postes en matériel
		A1.T2	• Mettre en marche les appareils en vérifiant leur mise en sécurité
A2	PREPARER UN SOIN	A2.T1	• Régler les appareils en fonction du soin prescrit
		A2.T2	• Préparer le matériel (eau, paraffine, herbes…) et les dosages nécessaires aux soins (infusions d'herbes…)
A3	ACCUEILLIR LE PATIENT	A3.T1	• Vérifier le ticket de payement des services du patient/client, encaisser la valeur des prestations, gérer les recettes
		A3.T2	• Analyser avec ou sans l'assistante médicale la prescription du médecin et prendre en compte l'état du patient
		A3.T3	• Expliquer au patient le déroulement du soin, les effets secondaires éventuels ainsi que les règles d'hygiène à respecter
A4	REALISER UN SOIN	A4.T1	• Aider le patient à s'installer en tenant compte de son état physique
		A4.T2	• Appliquer avec ou sans l'aide de l'assistante les techniques spécifiques aux différents soins
		A4.T3	• Surveiller le bon déroulement du soin avec ou sans l'aide de l'assistante
A5	COMMUNIQUER AU TRAVAIL	A5.T1	• Etablir une relation de confiance avec le patient
		A5.T2	• Echanger avec ses collègues et sa hiérarchie
		A5.T3	• Renseigner les documents administratifs et médicaux
		A5.T4	• Respecter la confidentialité médicale
		A5.T5	• Gérer l'inscription des patients/clients, suivre le calendrier des prestations fournies
A6	RESPECTER ET APPLIQUER LES PROTOCOLES D'HYGIENE RELATIFS AUX PERSONNES ET AUX MATERIELS	A6.T1	• Utiliser les équipements de protection individuels
		A6.T2	• Maintenir le niveau d'hygiène exigé, par les normes sanitaires, des lieux et des matériels
		A6.T3	• Garantir le confort du patient
		A6.T4	• Faire appliquer le protocole d'hygiène du patient

8. Descriptif des tâches professionnelles

Activité professionnelle A1 « Préparer le poste de travail … ».		
Tâche : A1.T1 « Approvisionner le poste en matériel … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Récupère au magasin les quantités de matériels nécessaires pour réaliser les soins de la journée : herbes, paraffine, linge	Conditions de début : Connaît et élabore une liste de matériels nécessaires pour réaliser le soin et l'hygiène du poste de travail	L'approvisionnement en matériel est suffisant pour réaliser l'ensemble des soins de la journée
	Modes opératoires techniques : Signe le ticket de matériels, prend les matériels du magasin et les apporte au poste de travail	
	Instruments, équipements : Boîtes à serviettes-éponges Sacs en plastic Chariot Registre d'évidence	
	Procédures (qualité, sécurité) : Instructions pour utiliser les désinfectants	
Autonomie : Oui		

Activité professionnelle A1 « Préparer le poste de travail … ».		
Tâche : A1. T2 «Mettre en marche les appareils et vérifier leur mise en sécurité … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Vérifie les branchements des appareils et leur conformité Branche les appareils électriques Branche les appareils à gaz Vérifie la qualité de l'eau dans la piscine au point de vue biologique et chimique Vérifie et maintient un microclimat adéquat (température, humidité)	<u>Conditions de début :</u> Connaît le mode de fonctionnement des appareils	Garantir la sécurité du personnel et des patients
	<u>Modes opératoires techniques</u> : Utilise les appareils recommandés pour chaque procédure. Modes opératoires spécifiques à l'utilisation des appareils	
	<u>Instruments, équipements</u> : Cuisinière Marmite à infusions, à paraffine Baignoires Appareil pour vérifier la qualité des eaux- Teste rapide sanitaire Panneau de commande de sauna	
	<u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Fiche technique	
Autonomie : non		

Activité professionnelle A2 «Préparer un soin … ».		
Tâche : A2. T1 « Régler les appareils en fonction du soin prescrit … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Lit la prescription Règle les appareils : thermostat – pression de l'eau- teamer – température de la boue température de la paraffine, la pompe à filtre, le système de ventilation	<u>Conditions de début :</u> Prescription médicale Fiche technique de chaque appareil Connaît le mode de fonctionnement des appareils et la durée des procédures prescrites	Assure le bon déroulement du soin
	<u>Modes opératoires techniques</u> : Conformément aux modes d'utilisation	
	<u>Instruments, équipements</u> : Thermomètre Pompe a filtre Teamer Système de ventilation	
	<u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Fiche technique de chaque appareil Prescription médicale	
Autonomie : non		

Activité professionnelle A2 «Préparer un soin … ».		
Tâche : A2. T2 « Préparer le matériel (eau, paraffine, herbes…) … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Pour chaque patient : Amène l'eau à température à l'aide du thermomètre Fait chauffer et fondre la paraffine ou la boue et les fait refroidir dans des bac jusqu'à température d'application Verse dans les baignoires la dose prescrite d'infusion	<u>Conditions de début :</u> Prescription médicale	Assure le bon déroulement du soin
	<u>Modes opératoires techniques</u> : Notamment pour le dosage des infusions ou les températures qui sont prescrites dans la recommandation médicale	
	<u>Instruments, équipements</u> : Paraffine Boue Plantes Thermomètre Teamer	
	<u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Prescription médicale	
Autonomie : non		

Activité professionnelle A3 « Accueillir le patient … ».		
Tâche : A3. T1 « Vérifier le ticket de payement des services du patient/client, encaisser la valeur des prestations, gérer les recettes».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Vérifie le ticket de payement des services Vérifie l'heure des services Encaisse la valeur des prestations Fait les programmations Offre la tenue (draps de bain, peignoirs, chaussures etc.)	Conditions de début : Savoir gérer les recettes Existence du ticket de payement des services Modes opératoires techniques : Instruments, équipements : Téléphone, Ordinateur, Linge Procédures (qualité, sécurité) : prescription	Bonne compréhension de la prescription Bonne compréhension des attentes du patient/client Le client n'est pas exposé à un risque en bénéficiant des services
Autonomie : oui		

Activité professionnelle A3 « Accueillir le patient … ».		
Tâche : A3. T2 « Analyser avec ou sans l'assistante médicale la prescription du médecin et prendre en compte l'état du patient … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Lit et comprend la prescription Rassure le patient Questionne le patient sur son état physique et sur l'évolution de sa pathologie depuis le soin précédent En cas de doute sur l'état du patient, elle appelle le médecin Vérifie l'heure du soin	Conditions de début : Prescription médicale Tenue médicale Modes opératoires techniques : Discute avec le patient et s'informe sur l'état physique de celui-ci ; observe l'état physique du patient Instruments, équipements : Téléphone Teamer Registre Procédures (qualité, sécurité) : Prescription	Bonne compréhension de la prescription Bonne compréhension des attentes du patient/client Le client n'est pas exposé à un risque en bénéficiant des services
Autonomie : oui		

Activité professionnelle A3 « Accueillir le patient … ».		
Tâche : A3. T3 « Expliquer au patient le déroulement du soin, les effets secondaires éventuels ainsi que les règles d'hygiène à respecter … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Explique le déroulement du soin (temps, température, position…), les règles de sécurité à respecter les règles d'hygiènes à surveiller (prendre une douche, utiliser les toilettes avant le soin si nécessaire…) Prévient les effets secondaires (vertiges, migraine, tachycardie…)	<u>Conditions de début :</u> Prescription Décrit au patient la procédure et les matériels/équipements utilisés <u>Modes opératoires techniques</u> : Règle la température de l'eau et/ou la concentration de l'infusion Vérifie la température avec le patient Offre au patient des matériaux informatifs <u>Instruments, équipements</u> : Thermomètre Tensiomètre Matériaux informatifs <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Fiche technique de chaque appareil	Créer les conditions nécessaires au bon déroulement du soin
Autonomie : non		

Activité professionnelle A4 «Réaliser un soin … ».		
Tâche : A4. T1 « Aider le patient à s'installer en tenant compte de son état physique … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Adapte son comportement, ses gestes au patient Explique au patient comment il va l'aider à s'installer Explique la position adéquate pour le soin Manipule le patient	<u>Conditions de début :</u> Prescription médicale <u>Modes opératoires techniques</u> : Applique les modes opératoires appris en formation <u>Instruments, équipements</u> : Equipements conformes aux procédures Escaliers Bâtons Harnais <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : L'ordre des procédures prescrites Instructions de réalisation des procédures	Le patient est bien installé et a été manipulé correctement
Autonomie : totale		

Activité professionnelle A4 «Réaliser un soin … ».		
Tâche :A4. T2 « Appliquer avec ou sans l'aide de l'assistante les techniques spécifiques aux différents soins ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
<u>Soins paraffine</u> Applique la paraffine sur l'endroit du corps indiqué par la prescription Enveloppe le patient dans les couvertures pour maintenir la température Retire la paraffine <u>Soins de jets :</u> Applique le jet sur la partie du corps indiqué par la prescription	<u>Conditions de début :</u> Prescription médicale <u>Modes opératoires techniques</u> : Spécifique à chaque soin <u>Instruments, équipements</u> : Paraffine Jet Thermomètre Teamer <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Prescription médicale	Le soin est réalisé conformément à la prescription
Autonomie : petite		

Activité professionnelle A4 «Réaliser un soin … ».		
Tâche : A4. T3 « Surveiller le bon déroulement du soin avec ou sans l'aide de l'assistante».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Observe le bon état des appareils et le déroulement du soin (température – pression –volume) Observe les réactions du patient et les interprète Interroge le patient régulièrement En cas de problème : Arrête le soin, alerte l'assistante médicale et le médecin, apporte les tous premiers secours au patient	<u>Conditions de début :</u> Prescription médicale <u>Modes opératoires techniques</u> : Observe le mode de fonctionnement des appareils Observe l'état physique du patient Communique avec le patient <u>Instruments, équipements</u> : Tensiomètre Thermomètre Ecran des appareils <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Prescription médicale	Le patient est sécurisé tout au long du soin
Autonomie : forte autonomie		

Activité professionnelle A5 «Communiquer au travail … ».		
Tâche : A5. T1 « Etablir une relation de confiance avec le patient … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Explique – rassure Individualise son discours	Conditions de début : Attitude aimable, ouverte Connaissances minimales de communication verbale et non verbale	Bon accueil Patient est satisfait et collabore
	Modes opératoires techniques : Gestes et ton protecteur	
	Instruments, équipements :	
	Procédures (qualité, sécurité) : Suit l'accomplissement des procédures en sécurité	
Autonomie : oui		

Activité professionnelle A5 «Communiquer au travail … ».		
Tâche : A5. T2 « Echanger avec ses collègue et sa hiérarchie … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Rapporte les problèmes rencontrés (technique-administratif et médicale) Participe aux réunions de service Participe aux formations périodiques	Conditions de début : S'informe sur les aspects liés au fonctionnement des appareils et/ou équipements, de la sécurité des patients Echange d'information et documentation Existence de la fiche de poste	Rapporter les problèmes identifiés en temps et en heure
	Modes opératoires techniques : Informe les collègues ou sa hiérarchie sur le mode de fonctionnement des appareils et/ou le déroulement des procédures Participe à la formation professionnelle	
	Instruments, équipements :	
	Procédures (qualité, sécurité) : Réunions de services Cours de formation	
Autonomie : oui		

Activité professionnelle A5 «Communiquer au travail … ».		
Tâche : A5. T3 « Renseigner avec ou sans l'assistante médicale le registre de suivi médical … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Note les présences et les réalisations des soins Comptabilise le nombre de soins effectués dans la journée et lors de la durée d'une cure	<u>Conditions de début :</u> Prend le registre médical et suit les programmations Comptabilise les programmations en fonction de l'horaire inscrit dans la recommandation Connaisse le nombre de procédures prescrites et leur durée	Transmettre correctement les informations statistiques et administratives Respecter le nombre de soins dispensés pour chaque patient
	<u>Modes opératoires techniques</u> : Remplit le registre avec les données des patients Coche sur la liste les procédures appliquées Introduit les données dans un programme sur l'ordinateur	
	<u>Instruments, équipements</u> : Registre médical Ordinateur	
	<u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Registre médical Fiche de prescription du patient	
Autonomie : non		

Activité professionnelle A4 «Communiquer au travail … ».		
Tâche : A5. T5 « Gérer l'inscription des patients/clients, suivre le calendrier des prestations fournies*».*		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Note les présences et les réalisations des soins Comptabilise le nombre de soins effectués dans la journée et lors de la durée d'un abonnement	Conditions de début : Connaisse le nombre des procédures prescrites et leur durée Modes opératoires techniques : Introduit les données dans un programme sur l'ordinateur Instruments, équipements : Ordinateur Procédures (qualité, sécurité) : Registre	Transmettre correctement les informations statistiques et administratives Respecter le nombre de soins payés par chaque patient/client
Autonomie : non		

Activité professionnelle A5 «Communiquer au travail … ».		
Tâche : A5. T4 « Respecter la confidentialité médicale … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Ne communique aucune indication médicale (diagnostic, prescription) concernant le patient à toute personne étrangère au corps médical Respecte le devoir de réserve	Conditions de début : Clause du contrat de travail Modes opératoires techniques : Maintient la discrétion sur l'état de santé du patient Evite les discussions avec les collègues/les patients/autres personnes sur le diagnostic/prescriptions recommandées au patient Instruments, équipements : Procédures (qualité, sécurité) : Clause du contrat de travail	Garantir le confort psychique du patient et la sécurité des données administratives
Autonomie : non		

Activité professionnelle A6 « Respecter et appliquer les protocoles d'hygiène … ».		
Tâche : A6. T1 « Utiliser les équipements de protection individuels … ».		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Revêt une tenue de travail adéquate Change de tenue lorsque la situation l'exige : propreté – détérioration (gants – veste.)	<u>Conditions de début :</u> Clause du contrat de travail <u>Modes opératoires techniques</u> : Respecte les règles d'hygiène générales et spéciales, conformément au poste de travail, lave les mains ou change l'équipement de protection toutes les fois qu'il est nécessaire <u>Instruments, équipements</u> : Gans Peignoirs Chaussures Draps de bain Matériels d'hygiène <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Clause du contrat de travail	Garantir la sécurité de l'AST et du patient Garantir un bon aspect général et donner au patient de confiance
Autonomie : non		

Activité professionnelle A6 « Respecter et appliquer les protocoles d'hygiène … ».		
Tâche : A6. T2 « Maintenir le niveau d'hygiène exigée des lieux et des matériels »		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Vide les bains après chaque soin Vide la piscine en fin de journée Lave et désinfecte les équipements (baignoires – piscines…) et les cabines après chaque soin et en fin de journée Trie le linge sale	<u>Conditions de début :</u> Fiche d'instruction <u>Modes opératoires techniques</u> : Lave, désinfecte et rince la baignoire après chaque patient Change les linges A fin de journée, lave et désinfecte les équipements Nettoie chaque jour la sauna <u>Instruments, équipements</u> : Produits sanitaires agrées par le ministère de la santé Protection buccale Gants Balai –serpillière… <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Fiche d'instruction	Lieu propre pour éviter la transmission des maladies contagieuses
Autonomie : à minima		

Activité professionnelle A6 « Respecter et appliquer les protocoles d'hygiène … ».		
Tâche : A6. T3 « Garantir le confort du patient »		
Description de la tâche :	Conditions de réalisation :	Résultats attendus
Aère la cabine régulièrement Règle la lumière de la pièce Règle la température de la pièce	<u>Conditions de début :</u> Ouvre les fenêtres et les portes, à l'arrivée et au départ Règle la lumière en conformité avec la procédure prescrite Règle le système de ventilation Modes opératoires techniques : Règle les appareils conformément à la fiche d'instruction <u>Instruments, équipements</u> : Système de ventilation Système d'éclairage Thermomètre <u>Procédures (qualité, sécurité)</u> : Fiche d'instruction	Satisfaction du patient Favoriser l'état de santé du patient
Autonomie : oui		

<table>
<tr><td colspan="3">Activité professionnelle A6 « Respecter et appliquer les protocoles d'hygiène ... ».</td></tr>
<tr><td colspan="3">Tâche : A6. T4 « Faire appliquer le protocole d'hygiène du patient»</td></tr>
<tr><td>Description de la tâche :</td><td>Conditions de réalisation :</td><td>Résultats attendus</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Explique les règles obligatoires

Douche avant et après le soin

Port du maillot de bain et chaussures de bain

Possède son drap de bain

S'assure que le patient respecte ces règles tout au long du soin</td><td><u>Conditions de début :</u>
Connaît les règles d'hygiène</td><td rowspan="4">Prévenir la transmission de maladies contagieuses</td></tr>
<tr><td><u>Modes opératoires techniques</u> :</td></tr>
<tr><td><u>Instruments, équipements</u> :
Douche
Savon
Drap de bain
Chaussures
Maillot de bain</td></tr>
<tr><td><u>Procédures (qualité, sécurité)</u> :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Autonomie : oui en partie</td></tr>
</table>

9

9. Conclusion

En matière de formation des personnels du secteur balnéaire on peut constater un besoin de formation unifiée et continue, la nécessité d'élaborer des programmes spécialisés communs pour leur formation et la nécessite de personnel de disposer de :

- Connaissances pour les facteurs naturels et thermaux et pour les produits utilisés, pour les indications et les contre-indications au cours de leur application ;
- Compétences, liées aux méthodologies de l'application des procédures ;
- Des savoirs, liés à la combinaison des méthodologies utilisées avec les autres méthodes de la thérapie physicale;
- Connaissances générales dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie du corps humain ;
- Connaissances générales dans le domaine de la médecine ;
- Connaissances comment il faut porter secours d'urgence ;
- Connaissances pour les exigences et les dispositions d'hygiène ;
- Connaissances éthiques et esthétiques ;
- Savoir-faire pour le travail en équipe ;
- Une attitude correcte dans le travail avec les patients/clients ;
- Connaissances langagières de base ;
- Connaissances pour les exigences de sécurité du travail.

Concernant l'évolution de l'activité et du secteur on constate un besoin aigu de : reconnaissance de l'emploi et la qualification, besoin d'un seul métier, des critères communs (pour faciliter les employeurs dans le choix des cadres), besoin d'élaboration des standards communs dans le cadre de l'UE, ce qui valorisera les services proposés et permettra de maintenir la haute qualification des spécialistes (ainsi, cette catégorie de professionnels deviendra compétitive dans le cadre du marché européen de l'emploi), besoin d'élévation des salaires pour que le métier devienne plus attractif.

Le document Référentiel des Activités Professionnelles des Agents de Soin Thermal fait partie de la 2eme phase du projet THERM et sa mise au point revêt une grande importance pour lui en tant qu'outil dans le processus d'élaboration de la certification d'Agent de soin thermal. Le RAP est la base, le référentiel que les professionnels consultent (font des références) a chaque étape du processus de la création de la certification d'agent de soin thermal. La mise au jour des principales activités relatives au métier, des différentes tâches et actions propres à ces activités est la base qui permet plus tard de définir les compétences et les connaissances respectives, indispensables aux agents de soin thermal pour pratiquer leur profession.

10. Glossaire

Activité :
Ensemble cohérent des tâches qu'un professionnel est amener à exercer et visant un même objectif. La maille utilisée dans le RAP pour déterminer les activités est telle que pour un emploi, le nombre d'activités soit de l'ordre d'une demi-douzaine.

Balnéothérapie
Ensemble des traitements thermaux et soins effectués par des bains, quelque soit la nature de l'eau des bains.

La classification des occupations
L'opération de systématisation des occupations (fonctions et métiers) de la population active ou une occupation est classifie une seule fois

Client :
Dans les différents établissements thermaux, pour désigner la personnes bénéficiaires des soins, il est utilisé plusieurs termes, patient/client, usager, bénéficiaire, malade, client. Dans les établissements de type SPA, l'appellation quasi unanime est « client ». Compte tenu de la nécessité dans laquelle se trouve l'ensemble des établissements thermaux de trouver de nouvelles sources de financement, le terme « client » a été retenu même pour les personnes bénéficiant de remboursement par la sécurité sociale, pour souligner cette tendance et justifier l'évolution des compétences des AST.

Compétence :
Capacité d'un individu à mobiliser à bon escient, des ressources incorporées (savoirs conceptuels ou pratiques acquis par l'expérience ou la formation, attitude, énergie physique et psychique) et des ressources d'environnement (base de données documentaire, matériels, pairs experts) pour atteindre un résultat ad hoc.

Crénothérapie
Vient du grec kréné, signifiant source. La crénothérapie est le traitement médical par les eaux de source. Synonyme de Thermalisme.

Fiche technique ou notice technique :
Document constructeur relatif au fonctionnement d'un appareil ou instrument.

La fonction
L'activité menée par une personne dans une hiérarchie fonctionnelle de direction ou d'exécution

Le métier
Complexe de connaissance obtenu par la scolarisation et par la pratique, nécessaire pour exécuter certaines opérations de transformations des objets de travail ou pour prester certains services

Mode opératoire :
Ensemble des opérations à accomplir dans un ordre déterminé pour réaliser une tâche. Les modes opératoires sont propres à chaque établissement, c'est ce qui fonde sa singularité. Dans le langage courant, mode opératoire et procédure sont souvent synonymes. Dans le RAP, le mode opératoire désigne l'ensemble des opérations à accomplir par un AST dans la réalisation des soins ou dans le réglage des appareils.

L'occupation :
L'activité utile, qui apporte un revenu (en argent ou en nature) qu'une personne mène habituellement dans une unité économique ou sociale et qui constitue pour elle une source pour l'existence. L'occupation est spécifique aux personnes actives qui pratiquent une activité reconnue par la société comme étant utile pour soi-même ou pour les autres. L'occupation d'une personne peut être exprimée par la fonction ou les métiers exercent de celle-ci.

Prescription (fiche de) :
Document établi par le médecin et définissant la nature des soins, leur localisation et leur paramétrage.

Procédure :
Une procédure est un enchaînement type d'opérations et de gestes à réaliser pour effectuer un soin « dans les règles de l'art ». Les procédures sont formalisées. Voir « mode opératoire ».

Produits thérapeutiques :
Les soins pratiqués dans les établissements aux font tous appel à des ressources naturelles, c'est le fondement même du thermalisme. Ces ressources peuvent être : des eaux minérales, des boues, du limon, des solutions salées, des algues, etc. Dans le RAP, ces ressources sont appelées de manière générique, « les produits thérapeutiques ».

Qualifications
Complet de compétences (aptitudes, connaissances et attitudes) nécessaire pour réaliser avec succès des activités demandées sur le marche de travail. Une qualification peut ne pas comprendre toutes les unités de compétences mentionnées dans le standard occupationnel

Référentiel
Un référentiel est un document qui contient des références, soit des données auxquelles doit faire référence un individu dans son activité. Par exemple : un formateur pour construire une séquence de formation doit faire référence au RAP pour donner du sens à l'apprentissage.

La notion de référentiel s'oppose à la notion de programme. Le programme est issu de l'approche pédagogique par contenu (approche traditionnelle de la formation), le référentiel est issu de l'approche par compétence.

Ressources :
Ensemble de moyens matériels et immatériels mobilisés par un professionnel dans la mise en œuvre de ses compétences. Les ressources sont de 2 types, incorporées ou d'environnement. Dans le contexte de profondes mutations du système de production, le professionnel compétent ne plus maîtriser,

incorporer toutes les ressources nécessaires tant ces dernières sont nombreuses, complexes et surtout fluctuantes. La compétence d'un professionnel se mesure de plus en plus dans sa capacité à mobiliser des ressources externes (d'environnement).

Savoirs :

Un savoir est une connaissance « objectivée », ce sont des données, des concepts, des procédures, des méthodes qui existent « hors du sujet connaissant » et qui sont généralement codifiées dans des ouvrages.

Dans le RAP, il est fait la distinction entre 4 types de savoirs :

- Les savoirs conceptuels ou théoriques
- Les savoirs procéduraux ou méthodologiques
- Les savoirs pratiques
- Les savoirs relationnels

SPA

Au XXème siècle, l'acronyme SPA est devenu un nom commun désignant

- Les centres de remise en forme, souvent urbains et haut de gamme, où les soins cosmétiques sont à la carte. Ces soins n'ont aucun caractère médical ou paramédical contrairement à ceux que l'on retrouve en thalassothérapie et en cures thermales.
- Les bains à remous, plus connu sous le nom de jacuzzi, du nom de l'inventeur la première baignoire à remous en 1968.
- Parmi les différentes hypothèses émises sur l'origine étymologique de Spa, on retiendra celle de « sources jaillissante » du latin *sparsa*. Au XIIème siècle, le terme franchit la manche pour devenir en langue anglaise « station thermale ». On retient que la source découverte à Spa dans le Yorkshire a été appelée par le docteur Timothy Bright en 1596 « The english Spaw », d'où semble venir le terme générique Spa. On observe la généralisation d'une croyance selon laquelle SPA serait un acronyme romain signifiant « sana per acquam (soins par l'eau). Il s'agit très probablement d'une construction à posteriori d'un acronyme fictif.

Standard occupationnel

Document qui définie les unités de compétences et le niveau qualitatif associe aux résultats des activités spécifiques a une occupation

Tâches :

Ensemble d'opérations réalisées par un professionnel lors de l'exercice d'une activité. La maille utilisée par la tâche est suffisamment large pour que le nombre de tâches soit de l'ordre d'une vingtaine pour un même emploi. Ce choix de cette valeur est justifié par le fait que dans la méthodologie suivie, les compétences vont être extraites des tâches et les compétences dans le contexte de changements que vit le monde du travail, ne doivent pas être trop étroites, trop centrées sur des savoir-faire mais au contraire large pour que la compétence soit centrée non sur le faire, mais sur l'agir, voire le réagir.

Thermalisme

Thermae signifie en grec, chaleur. C'est de là qu'est né le mot thermalisme. Le thermalisme ou «crénothérapie » regroupe l'ensemble des traitements exclusivement médicaux, internes ou externes, qui utilisent les eaux de source uniquement et leurs dérivés, vapeur, gaz et boue thermale.

Unité de compétences (en référence avec le COR et CNFPA)
Activité importante ou spécifique a une occupation ou une aire d'occupations qui mène a un résultat concret qui peut être évalue et certifie.

Unité de compétences (selon TVET)
Set cohérent et explicit du résultat de la formation, c'est-à-dire ce que l'apprenant doit connaître, doit comprendre ou être capable de faire a la fin d'un programme de formation

Wellness
Signifie « bien-être ». Les centres SPA dispensent des soins visant le bien-être.

11

11. Bibliographie

1. *Guide méthodologique – Education pour santé, classes I – XII*, Edition Didactique et Pédagogique Bucarest, 1981.
2. *La récupération médicale, balnéoclimathologie, physiothérapie, dr. Sorin Ioan STRATULAT*, Edition PERFORMANTICA, Iasi, 2005.
3. *Les bases théoriques – méthodologiques de la kinésithérapie – cours pour les étudiants du 1ere année BFKT Prof. Dr. Ion APOSTOL*, Edition Gr. T. POPA 2003, Université de médecin et pharmacie de Iasi.
4. *Electrothérapie, Prof. Universitaire Dr. Elena Luminta SIDENCO*, Université SPIRU HARET, Faculté d'éducation physique et sport, spécialisation kinésithérapie.
5. *Anatomie*, DJAMO Olga Bucarest, Edition de la Fondation *La Roumanie de demain*, 2007.
6. *Leçons de balnéoclimathologie et médecin physique de récupération Dr. Elena BERLESCU*, l'Institut de Médecin et Pharmacie Bucarest, 1977.
7. *Médecin physique, balnéoclimathologie et récupération, Roxana POPESCU*, Edition médicale universitaire Craiova 2005.
8. *Cours de balneophysiotherapie et récupération médicale, Conf. Dr. Liviu POP, Université de* Médecin et Pharmacie Cluj-Napoca, 1993.
9. *Balnéologie et récupération médicale, Victoria STROIA*, Université « OVIDIUS » Constanta, Faculté de Médecine et Pharmacie, 1997.
10. *Notions de balneophysiotherapie, Rodica CHIRIAC, Codrina ANCUTA, Edition « Gr. T. POPA »* UMF Iasi 2009 (Cours pour les étudiants de la Faculté de bioinginérie médicale, spécialisation balnéo-physio-kinésithérapie et récupération).
11. *Récupération, médecin physique et balnéoclimathologie*, Gelu ONOSIE, Edition médicale – volume 1, Bucarest, 2008.
12. *Physiologie clinique et performance humaine*, Prof. Ion APOSTOL, Edition « Gr. T. POPA », UMF Iasi, 2003.
13. Guide de rééducation fonctionnelle, Dumitru DUMITRU, Edition Sport Tourisme Bucarest, 1981.
14. *Physiopathologie*, Dr. Tiberiu Leonard VLAD, Edition d'Université ALEXANDRU IOAN CUZA, Iasi, 2006.
15. *Communication didactique – notes de cours* – Assistante Universitaire Dr. Florin DOMUNCO, Université « Stefan cel Mare » Suceava, le Département pour la Préparation du Personnel Didactique 2007.
16. *Kinéthologie prophylactique, thérapeutique et de récupération*, Tudor SBENGHE, Edition Médicale, Bucarest, 1997.
17. *Physio – kinésithérapie et récupération médicale en les maladies de l'appareil locomoteur*, Iaroslav KISS, Edition Médicale, 2002.
18. *La prévention des maladies musculaires – squelettiques avec des équipements individuelles de protection ergonomiques ou spéciales*, Inge. Florentina PORUSCHI, Emilia DOBRESCU, Virginia HENTULESCU.
19. *ORD no. 726 publique dans le Moniteur Officiel no. 775 de 10/24/2002 OMSF726/2002*, Ordre no. 726 de 1 octobre 2002 concernant les critères conformément à quelles est établi le degré de handicap pour les adultes et s'appliquent les mesures de protection spéciale de ces, Ministère de la Santé et Famille.
20. *Rapport national au sujet des aspectes éducationnelles européenne dans le domaine de kinésithérapie* – Projet RO/04/B/PP 17 5006 Training center for health care, prophylactic and rehabilitation services, Université de Craiova, FUKO – Fondation Universitaire pour kinésithérapie Oradea, Université de Oradea, Coordinateur Taina AVRAMESCU (RINDERU).
21. *Standards spécifiques pour le domaine médicale*, le Conseil pour les Standards Occupationnelles et Attestation, Unité de recherche et Services techniques ; *Le Standard Occupationnel pour l'occupation : Assistante médicale balnéo - physiothérapie* ; Domaine : Santé et assistance sociale.
22. *Le Master Plan pour le tourisme national de Roumanie ; le Master Plan pour le Développement du Tourisme National 2007 – 2026*.

ORGANISMES PARTENAIRES ET PERSONNES A CONTACTER :

UNIVERSITE SUD-OUEST « NEOFIT RILSKI », BLAGOEVGRAD (Promoteur)
Prof.assoc.dr.Géorgi Géorgiev
glgeorgiev@abv.bg; ++359 738 85952
Prof.assoc.dr. Préslav DIMITROV
preslav.dimitrov@mail.bg; ++359 888 796 605

UNION BULGARE DE BALNEOLOGIE ET SPA-TOURISME
Stéfan SHARLOPOV
office@bubspa.org
Dr. Tsvételina KANEVA
drkaneva@abv.bg: ++359 888 783 872

GIP FIPAG (Coordinateur)
Jean-Noël PACHOUD
jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr; ++33 622 973 069

GRETA SAVOIE
Jean PUGIN
jean.pugin@ac-grenoble.fr; ++33 681 689 619

THERMES NATIONAUX D'AIX LES BAINS
Philippe PLAT
pplat@thermaix.com; ++33 479 353 850

FEDERATION THERMALE ET CLIMATIQUE RHONE ALPES
Didier LELOSTEC
rhonalpthermal@yahoo.fr; ++33 479 357 692

SHARK 2001 EOOD
Vesséla HADJIEVA
vess_mh@yahoo.com; ++359 899 103 434

INSTITUT DE PRATIQUE SOCIALE (SAPI)
Prof.assoc.dr. Nelly PETROVA-DIMITROVA
sapi@sapibg.bg; ++359 2 852 4713

UNIVERSITE DE MEDICINE ET PHARMACIE "GR. T. POPA", IAŞI
Dr. Dan ZAHARIA
dan.zaharia@bioinginerie.ro; ++40 723 218 004
Mariana ROTARIU
rotariu29@yahoo.com; ++40 723 133 560

ASSOCIATION PARTENER – LE GROUPEMENT D'INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL
Catalin ILASCU
catalin@asociatia-partener.ro; ++40 722 586 225

ORGANISATION PATRONALE DE TOURISME BALNEAIRE DE ROUMANIE (OPTBR)
Georgéta Rodica PENCEA
rodica_pencea@yahoo.com; ++40 741 222 922

PRO INNOVATION (Evaluation)
Dr. Anne ROESGEN
anne.roesgen@proinnovation.de; ++49 172 696 9189